

Valorisez vos savoir-faire !

Une entreprise artisanale du bâtiment fait face à la complexification administrative. C'est pour cela qu'elle doit:

- **Suivre les évolutions techniques** de ses métiers.
- **Etre certifié ou qualifié** pour démontrer ses savoir-faire et se démarquer de la concurrence.
- **Echanger avec ses confrères** sur les bonnes pratiques.
- **Anticiper** les nouveaux marchés.



Nos accompagnements



Conseils techniques

Normes, règles de construction, calepins de chantiers, réunions...



Qualifications

Accompagnement aux dossiers RGE, PG, Qualibat, Qualit'Enr, Qualifelec.



Prévention, sécurité

Ateliers Document Unique, Ateliers PPSPS, conseils santé-sécurité, cartes BTP.



Accessibilité et Patrimoine

Montage des dossiers Handibat, QualiPluie, Patrimoine et Environnement



Promouvoir les métiers de l'Artisanat du Bâtiment !



La sauvegarde et la transmission des savoir-faire est la richesse du secteur de l'artisanat du bâtiment. C'est pourquoi, la CAPEB 63 s'engage et se mobilise au quotidien afin de présenter les métiers de l'artisanat du bâtiment auprès de différents organismes (écoles, France Travail, associations d'insertions, etc...) et dans divers événements (forums, salons).

Le dispositif **"Artisan Messager 4.0"** de la CAPEB 63 permet aux artisans de présenter les métiers de l'artisanat du bâtiment aux différents publics (scolaires, jeunes, demandeurs d'emploi...) sur une demi-journée.





TÉMOIGNAGE DE NOS ADHÉRENTS



NATHAN GIBERT

ARTISAN PLOMBIER CHAUFFAGISTE
SARL GINERGIE



À l'image de la CAPEB, le service technique et qualifications est un réel soutien sur lequel on peut compter lorsque l'on est une entreprise artisanale du bâtiment. Après avoir effectué une formation, j'ai pu être accompagné dans le montage de mon dossier de qualification.



Vos contacts :

Damien PAQUET

Conseiller Technique

06.73.10.84.67

d.paquet@capeb63.fr

